

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

Les actionnaires de la société « TAWASOL GROUP HOLDING » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra Vendredi le 27 Juin 2014, à 10h00, au Golf de Soukra sis à Chotrana La Soukra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société TAWASOL GROUP HOLDING pour l'exercice 2013.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice 2013.
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2013.
4. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2013.
6. Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2013.
7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

Les actionnaires de la société « TAWASOL GROUP HOLDING » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra Vendredi le 27 Juin 2014, à 11h30, au Golf de Soukra sis à Chotrana La Soukra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société TAWASOL GROUP HOLDING et celui des sociétés du groupe pour l'exercice 2013.
2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2013.
3. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2013.
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PROJET DE RESOLUTIONS

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

Projet de résolutions de la société TAWASOL GROUP HOLDING à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 juin 2014 à 10h00.

Première résolution : Approbation du rapport du conseil d'administration

Après la lecture du rapport du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires approuve, d'une manière définitive, le dit rapport dans son intégralité et dans tous les détails.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Deuxième résolution : Lecture des rapports du commissaire aux comptes

Après lecture du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, l'assemblée générale des actionnaires tient compte des dits rapports dans leur intégralité et dans tous les détails.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Troisième résolution : Approbation des états financiers de l'exercice 2013:

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée et des rapports des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale des actionnaires approuve d'une manière définitive les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 (bilan, état de résultat, flux de trésorerie, et notes aux états financiers). Les états financiers individuels présentent un total bilan de 90 015 646 dinars et un résultat net de -232 472 dinars.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Quatrième résolution : Approbation des conventions règlementées relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales :

L'Assemblée Générale Ordinaire après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues durant l'exercice 2013 avec les filiales et les sociétés apparentées du groupe « TAWASOL GROUP HOLDING ».

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Cinquième résolution : Affectation des résultats de l'exercice 2013.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013 dans les résultats reportés.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Sixième résolution : Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2013.

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Septième résolution : Pouvoirs en vue de formalités.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

PROJET DE RESOLUTIONS

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

Projet de résolutions de la société TAWASOL GROUP HOLDING à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 juin 2014 à 11h30.

Première résolution : Approbation du rapport du conseil d'administration

Après la lecture du rapport du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires approuve, d'une manière définitive, le dit rapport dans son intégralité et dans tous les détails.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Deuxième résolution : Lecture des rapports du commissaire aux comptes

Après lecture du rapport général des commissaires aux comptes, l'assemblée générale des actionnaires tient compte du dit rapport dans son intégralité et dans tous les détails.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Troisième résolution : Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2013:

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée et des rapports des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale des actionnaires approuve d'une manière définitive les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 (bilan, état de résultat, flux de trésorerie, et notes aux états financiers). Les états financiers consolidés présentent un total bilan de 87403 878 dinars et un résultat net de 8 239 541 dinars.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Quatrième résolution : Pouvoirs en vue de formalités.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....